



Adresse de la manifestation

*Salle des Fêtes du Fort de Mons
Rue de Normandie
59370 Mons en Baroeul*

Les Partenaires du Projet



Mairie Mons en Baroeul

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service Jeunesse, Sports et Vie associative

03.20.61.79.37
Vie.asso@ville-mons-en-baroeul.fr



PARENTS ENFANTS PROFESSIONNELS



Un temps de formation,
d'échanges et de concertation
des professionnels de Mons en
Baroeul



Deux temps proposés

1/ Une conférence le mardi 27/03/2018 de 17h30 à 19h30 en salle du Fort de Mons

Rencontre animée par Carole NGALLE MIANO, thérapeute et formatrice

2/ Des ateliers de construction de projet le mercredi 28/03/2018 de 9h à 12h en salle du Fort de Mons animés par l'association ARRE

Au choix :

A/ construire la relation parents– professionnels

B/ optimiser les outils de communication

C/ accueillir le parent, entrer en relation

D/ reconnaître et valoriser les compétences parentales et celles des enfants

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

LA PRESENCE AUX DEUX JOURS CONSECUTIFS N'EST PAS OBLIGATOIRE MAIS FORTEMENT CONSEILLEE!

La parentalité, KESAKO?

Ce terme désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, elle est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : matérielle, affective, morale et culturelle. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale, enfant confié à un tiers).

Travailler avec les parents , un enjeu de co-éducation

Pour les parents, le premier contact avec le lieu d'accueil reste souvent un moment important, beaucoup d'entre eux témoignent s'en souvenir très longtemps.

Pour ce premier contact, les parents ont besoin d'être dans une relation de confiance et celle-ci passe par le fait de se sentir écoutés, reconnus en tant qu'individus avec des attentes. Pour être en confiance, le parent a tout d'abord besoin de se sentir en sécurité dans ce lieu et avoir l'assurance que son enfant s'y trouvera bien. Rassurée sur l'accueil de son enfant et d'elle-même, il lui sera alors plus facile de passer à une étape plus collective autrement dit d'envisager la place qu'elle va pouvoir prendre dans ce lieu. Une place qu'elle pourra choisir en fonction de ses aptitudes, de ses possibilités et non une place qui serait préétablie, égale pour tous. Les parents sont tous différents, ils ont des besoins et des possibilités différentes. Proposer une unité, une égalité de traitement devient alors source d'inégalité. C'est d'avantage l'équité qui est ici à rechercher.

Pour tout professionnel, travailler en collaboration avec les parents est une démarche participative qui l'implique en retour. Elle contribue à une meilleure rencontre et reconnaissance des professionnels, dans un statut qui, justement, par le biais d'un travail « ensemble » et « à côté » favorise leur visibilité sociale.

